

NATIONS UNIES
Assemblée générale



QUARANTE-SEPTIÈME SESSION LIBRARY

Documents officiels USA COLLECTION

DEUXIEME COMMISSION
19e séance
tenue le
vendredi 23 octobre 1992
à 10 heures
New York

OCT 04 1993

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 19e SEANCE

Président : M. PIRIZ-BALLON (Uruguay)

puis : M. GUERRERO (Vice-Président) (Philippines)

SOMMAIRE

POINT 82 DE L'ORDRE DU JOUR : CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

Le présent compte rendu est sujet à rectifications

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE

A/C.2/47/SR.19

29 octobre 1992

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 10 h 20.

POINT 82 DE L'ORDRE DU JOUR : CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT
(A/47/82, A/47/83, A/47/225-S/23998, A/47/312-S/24238, A/47/344,
A/47/351-S/24357, A/47/375-S/24429, A/47/396 et A/47/499; A/C.2/47/L.4)

1. M. JI Chaozhu (Secrétaire général adjoint au développement économique et social), présentant le rapport du Secrétaire général sur la crise de la dette extérieure et le développement (A/47/396), rappelle qu'au cours des dix dernières années un grand nombre d'initiatives internationales ont été lancées pour ramener les obligations au titre du service de la dette des pays en développement lourdement endettés à des niveaux conformes à leur aptitude à assurer ce service. Cependant, la majeure partie de ces initiatives ont échoué. Si la conjugaison de facteurs tels que la contraction de la dette, la baisse des taux d'intérêt, l'accumulation d'arriérés et un certain succès dans l'accroissement des recettes d'exportation a permis de ramener le ratio du service de la dette de 40 pour cent au milieu des années 80 au niveau encore élevé de 30 pour cent environ en 1991, cela n'a pas donné aux pays endettés le répit nécessaire pour assurer le redressement après dix années de ralentissement de l'activité économique et de diminution des niveaux de vie.
2. Néanmoins, certains signes sont apparus ces dernières années qui sont un peu plus encourageants. Si les restrictions budgétaires pesant sur les administrations publiques des pays procédant à des ajustements ont dégradé les filets de protection sociale et empêché un financement suffisant de mesures d'aide à l'ajustement bien ciblées en faveur des groupes à faible revenu, la communauté internationale a pris davantage conscience des coûts sociaux de l'ajustement dans les pays en proie à une crise de l'endettement et la nature du problème de la dette a été mieux comprise tant par les créanciers que par les débiteurs. En outre, les pays débiteurs ont réalisé des programmes d'ajustement intérieur pour stabiliser et réorienter leur économie en vue du retour à une croissance économique durable et à un équilibre soutenable de la balance des opérations courantes.
3. Durant les douze derniers mois, les taux d'intérêt ont diminué sensiblement, certains grands pays débiteurs ont conclu des accords de réduction de la dette et du service de la dette avec les banques commerciales créditrices et les emprunteurs de certains grands pays lourdement endettés ont pu de nouveau faire appel au marché financier international. A la fin de 1991, le Club de Paris a adopté des conditions plus libérales pour la restructuration de la dette due aux créanciers publics par les pays à faible revenu lourdement endettés, se situant pour la plupart en Afrique. Malgré ces évolutions, les négociations d'un grand nombre de pays avec les banques et les créanciers officiels n'ont pas encore abouti et les conditions de la restructuration de la dette restent moins favorables pour les pays débiteurs qu'elles pourraient l'être.
4. Lorsque les pays ont constaté qu'ils ne pouvaient plus assurer le service de leur dette envers les institutions multilatérales, ils n'ont eu d'autre choix que d'accumuler des arriérés de paiements. Si des procédures ont été instituées ces dernières années pour aider les pays à retrouver une bonne signature, aucun mécanisme formel et général n'a été mis en place pour court-circuiter ce processus et aider les pays à éviter de retarder indûment les paiements en période de difficultés économiques.

(M. Ji Chaozhu)

5. Par le passé, l'écart n'a cessé de se creuser entre les paiements dus et les paiements effectifs. La principale conclusion des recherches entreprises par la Banque mondiale et d'autres institutions a été que le service de la dette attendu comme suite à un accord sur la dette était un peu plus important que celui existant avant l'accord. Si les obligations contractuelles au titre du service de la dette sont moins importantes, la probabilité selon laquelle ce service sera pleinement assuré augmente. En outre, le service de tous les nouveaux emprunts contractés auprès des institutions multilatérales dans le cadre de l'accord doit être totalement assuré.

6. Le principal avantage des accords bancaires actuels ne réside pas dans l'amélioration directe de la position de trésorerie par rapport aux créanciers extérieurs existants; il tient plutôt à la réduction de l'écart entre le service de la dette escompté et le service de la dette contractuel. Cela a permis de régulariser la situation en matière de service de la dette et, conjointement avec les progrès de l'effort de stabilisation et d'ajustement au niveau intérieur, a permis aux pays de faire de nouveau appel aux marchés pour de nouveaux crédits privés.

7. Dans le domaine de la dette publique bilatérale, le Club de Paris a été moins disposé que les banques à réduire l'écart entre le service contractuel de la dette et le service escompté. Même les nouvelles conditions améliorées applicables seulement pour le moment aux pays à faible revenu ne concernent, au plus, que les obligations au titre du service de la dette venant à échéance dans un délai d'un à trois ans. Si jusqu'à la moitié de ces obligations peuvent être annulées, le service de la dette dû de la quatrième année et au-delà doit être restructuré lors d'une réunion ultérieure du Club de Paris.

8. Afin de mettre fin à la crise de l'endettement d'ici au milieu des années 90, la communauté internationale devrait encore renforcer la stratégie internationale de la dette en vue d'éliminer le surendettement plus rapidement; les pays en développement doivent persévérer dans les efforts qu'ils déploient pour mettre en oeuvre des politiques d'ajustement économique et diversifier leur économie; les pays industriels doivent revenir à une croissance économique plus rapide afin de stimuler la croissance des échanges mondiaux et augmenter les prix internationaux des produits de base; le protectionnisme doit être limité et les obstacles à la croissance des exportations des pays en développement doivent être supprimés; en outre, les pays industriels devraient élaborer des programmes concertés afin de consolider les équilibres budgétaires et de renforcer les systèmes financiers à moyen terme et de favoriser ainsi une baisse et une plus grande stabilité des taux d'intérêt à long terme.

9. M. MASOOD (Pakistan), parlant au nom du Groupe des 77, dit que les problèmes de la dette extérieure et du service de la dette des pays en développement continuent de faire gravement obstacle à la croissance économique et au développement de ces pays. L'endettement extérieur d'un grand nombre de pays en développement a été en outre aggravé par le maintien des prix réels des produits de base à un niveau faible et en baisse, les distorsions structurelles des marchés, les fluctuations des taux d'intérêt, le renforcement des mesures protectionnistes, les importants transferts de ressources des pays en développement vers les pays développés, l'inadéquation de la situation de liquidité du système monétaire international et l'instabilité monétaire.

(M. Masood, Pakistan)

10. Le Groupe des 77 se félicite des résultats positifs des initiatives prises pour réduire le poids de l'endettement extérieur. Il souscrit aux programmes de stabilisation, d'ajustement structurel, de réduction de la dette et du service de la dette, d'échange de créances contre des prises de participation et de rééchelonnement, soutenus au niveau international. Cependant, la réaction de la communauté internationale au problème de la dette a été sporadique, fragmentée et inadaptée.

11. Seule une solution d'ensemble durable au problème de l'endettement extérieur, qui tienne compte de la nécessité de réduire sensiblement l'encours et le service de tous les types de dettes pour toutes les catégories de pays débiteurs ainsi que de prévoir des mesures préventives pour empêcher l'extension du problème de la dette, allégerait la charge du service de la dette des pays en développement. Faute de mesures de ce type, les efforts de développement seront compromis, ce qui accroîtra le risque de troubles sociaux et politiques. Une solution durable passe nécessairement par le renforcement et la libéralisation du système commercial international, qui est le moyen le plus important d'assurer la croissance réelle et le développement, et par conséquent, de générer les ressources nécessaires aux pays débiteurs pour faire face à leurs obligations financières.

12. Les pays en développement s'inquiètent de l'absence d'un mécanisme formel pour restructurer la dette due aux créanciers multilatéraux. Les initiatives existantes de réduction de la dette ne tiennent pas compte des pays en développement qui ont entrepris des programmes d'ajustement orientés vers la croissance et ont consenti des sacrifices énormes pour mettre en oeuvre des plans de développement économique de caractère pragmatique. La communauté internationale devrait mettre au point une nouvelle stratégie pour faire face aux besoins et aux préoccupations de ces pays et pour rendre plus équitables les mesures actuelles de réduction de la dette.

13. L'Organisation des Nations Unies devrait continuer à fournir régulièrement et fréquemment des occasions de revoir la situation d'endettement extérieur des pays en développement et de stimuler les débats sur l'efficacité, l'adéquation et l'équité des mesures prises pour résoudre ce problème.

14. M. BARNETT (Royaume-Uni), parlant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, juge important de reconnaître que l'endettement n'est pas nécessairement un problème en lui-même; il ne devient un problème que lorsque la charge de la dette dépasse la capacité d'un pays de rembourser. En conséquence, les problèmes d'endettement extérieur doivent être considérés dans le contexte plus large de la situation économique de chaque pays considéré individuellement. Afin de réduire les charges d'endettement et d'aligner ces charges sur les capacités de paiement, une large gamme de mesures sont requises, y compris des mesures d'allègement de la dette et diverses mesures pour accroître les recettes des pays débiteurs.

15. La Communauté européenne se félicite du fait qu'un grand nombre de pays débiteurs aient commencé de mettre en oeuvre des politiques destinées fondamentalement à réformer leurs économies. Ces politiques devraient viser une croissance durable et s'appuyer sur de meilleurs systèmes d'imposition et un réalignement des priorités dans les budgets nationaux, ainsi que sur des mesures pour encourager une augmentation de l'épargne intérieure et le retour des capitaux en fuite. S'il est vrai que l'ajustement structurel peut avoir des

(M. Barnett, Royaume-Uni)

conséquences défavorables à court terme pour certains segments de la population, il s'agit d'un effort indispensable pour inverser le déclin économique. Cependant, l'incidence négative de l'ajustement structurel pour les groupes les plus faibles de la société doit être réduite au minimum.

16. Les bons résultats obtenus par plusieurs pays à revenu intermédiaire confrontés au problème de la dette ont confirmé le fait que l'élément indispensable du passage à une situation d'indépendance à l'égard de financements exceptionnels était la mise en oeuvre de façon durable de politiques économiques saines. Encouragés par d'importants accords de réduction de la dette et du service de la dette, des pays comme le Mexique ont réussi à avoir de nouveau accès à des financements privés et à améliorer leurs perspectives de croissance future. Le réaligement des priorités au sein des budgets gouvernementaux est aussi important : les allocations aux secteurs d'importance vitale pour le développement à long terme, notamment les ressources humaines et l'environnement, devraient venir en premier, alors que des réductions devraient être faites dans certains types de dépenses, notamment les dépenses militaires.

17. Un aboutissement rapide et heureux des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay est particulièrement important pour le maintien d'un environnement économique international favorable. Sans un système commercial libre et ouvert, les pays en développement seront gravement handicapés dans les efforts qu'ils font pour accroître leurs recettes d'exportation. Parmi les autres facteurs importants, on peut citer les prix des produits de base, la demande croissante dont fait l'objet la réserve limitée d'épargne au niveau mondial, le niveau élevé des taux d'intérêt, qui s'est traduit par des déficits budgétaires importants quasi irréductibles dans certains pays, et les besoins de restructuration d'autres pays dans leur transition vers l'économie de marché.

18. Les pays développés, y compris la Communauté européenne et ses Etats membres, doivent continuer à mettre en oeuvre des politiques qui tiennent compte de la nécessité de faciliter la croissance dans les pays en développement. Malgré les troubles récents qui ont affecté les marchés des changes, la Communauté européenne continuera à poursuivre de telles politiques en vue d'assurer une croissance non inflationniste et de maîtriser les déficits publics excessifs. Les politiques d'ajustement mises en oeuvre par un grand nombre de pays en développement devraient leur permettre de contribuer à la promotion d'un environnement économique international favorable.

19. Un soutien extérieur adéquat aux pays débiteurs dans le processus de réforme revêt deux aspects : réduction de la dette et des charges du service de la dette et apport de nouvelles ressources financières. Etant donné que la situation de chaque pays varie largement, le soutien doit être adapté au cas par cas. Les pays développés doivent accroître les flux de capitaux vers les pays en développement, entre autres, en assurant des apports d'aide publique au développement (APD) d'un niveau suffisant.

20. Pour ce qui est de l'appui aux pays débiteurs, une distinction peut être faite entre les diverses catégories d'entre eux. La première catégorie des débiteurs est celle des pays à revenu intermédiaire ayant contracté des dettes essentiellement auprès de banques privées. Aux termes du Plan Brady, plusieurs des pays en question ont déjà conclu des accords avec leurs banques créditrices.

(M. Barnett, Royaume-Uni)

21. Pour ce qui est de la restructuration des dettes publiques bilatérales des pays à revenu intermédiaire, la Communauté européenne et ses Etats membres se félicitent du traitement spécial accordé aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, sous la forme d'un rallongement des échéances et de la possibilité d'une conversion partielle de la dette. Ils se félicitent aussi de l'appel lancé aux créanciers par le Groupe des Sept pour qu'ils reconnaissent les problèmes spéciaux de certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure au cas par cas.

22. Une attention particulière doit être accordée aux pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés qui mettent en oeuvre des politiques d'ajustement appropriées. La Communauté européenne se félicite donc de l'accord du Club de Paris tendant à appliquer des conditions sensiblement améliorées pour ces pays à compter de décembre 1992, ce qui leur donnerait une bien plus grande chance de retrouver leur viabilité extérieure. En particulier, elle accueille avec satisfaction l'engagement pris par les créanciers de s'occuper de l'encours de la dette des pays ayant fait la preuve de leur responsabilité économique et financière. Les créanciers doivent réduire en outre l'encours de la dette des pays à faible revenu lourdement endettés. Le Club de Paris devrait poursuivre ses débats afin de prendre des mesures pour répondre aux besoins des pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés. La Communauté européenne et ses Etats membres attachent aussi une grande importance à un recours accru aux conversions volontaires de la dette, y compris les conversions de créances en actions en faveur de la protection de l'environnement.

23. Les problèmes de l'Afrique méritent une attention particulière. En 1992, le ratio du service de la dette de certains pays africains était appelé à augmenter du fait de l'accumulation d'arriérés et de la persistance d'une faible croissance des recettes d'exportation. Au titre du nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, la communauté internationale s'est engagée à rechercher des solutions durables à la crise de l'endettement de l'Afrique afin d'appuyer les efforts faits par celle-ci dans le domaine de la réforme économique. La Communauté européenne a déjà accordé d'importantes annulations pour les dettes assorties de conditions libérales d'un grand nombre de pays africains et continue de contribuer largement au Programme spécial d'aide en faveur des pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Ce programme est fondé sur une approche intégrée associant des mesures d'allègement de la dette, des mesures d'assistance bilatérale à la balance des paiements et des mécanismes de financement multilatéraux, notamment l'International Development Association (IDA) et la Facilité élargie d'ajustement structurel.

24. M. GUERRERO (Philippines), Vice-Président, prend la présidence.

25. M. DUGAN (Etats-Unis d'Amérique) dit que sa délégation partage le consensus selon lequel les problèmes de la dette ne peuvent être isolés des autres aspects de la croissance et du développement économique et ne pourront donc être résolus par ces seules mesures d'allègement. Des niveaux de croissance soutenables, accompagnés d'efforts de réforme, sont indispensables à la résolution du problème de la dette, mais ils nécessitent des ressources extérieures accrues, non seulement en provenance des donateurs officiels mais aussi sous la forme d'une réforme des flux privés. Parmi les autres sources

(M. Duqan, Etats-Unis d'Amérique)

d'apports de capitaux non générateurs de dette, on peut citer les mesures lancées par les pays débiteurs eux-mêmes pour ouvrir leurs marchés, à la fois en encourageant l'investissement privé et en favorisant le retour des capitaux enfluis.

26. Des progrès importants ont été réalisés dans le cadre de la stratégie internationale de la dette, volontaire et axée sur le marché, pour ce qui est des dettes des banques commerciales. Des accords de réduction ou de refinancement, portant sur 92 pour cent de l'encours des dettes auprès des banques commerciales, ont ainsi été conclus avec seize grands pays débiteurs. Cette action, conjointement avec d'autres évolutions positives, a permis de ramener de 22 pour cent en 1986 à 14 pour cent en 1992 le coefficient global du service de la dette des pays en développement.

27. Les marchés internationaux des capitaux ont répondu positivement à la conjugaison des réformes économiques et de l'amélioration de la situation d'endettement, ce qui a conduit à l'émergence d'un nouveau marché pour la dette des pays en développement, qui assujettira tant les emprunteurs que les prêteurs aux mécanismes du marché, et a fait grimper les transactions sur le marché secondaire de 10 milliards de dollars en 1987 aux niveaux actuels de 150-200 milliards de dollars.

28. Particulièrement impressionnants sont les progrès réalisés par l'Amérique latine, où les apports privés de capitaux ont décuplé, pour atteindre 40 milliards de dollars entre 1989 et 1991, et se sont accompagnés d'une croissance moyenne pour la région de 3 pour cent, d'une diminution de deux tiers de l'inflation et d'un doublement des réserves officielles.

29. L'IDA a aussi apporté une précieuse contribution, son mécanisme de réduction de la dette permettant de réduire la charge de la dette auprès de banques commerciales des pays les plus pauvres entreprenant des réformes économiques.

30. Pour ce qui est de la dette publique des pays les plus pauvres, les "nouvelles conditions améliorées de Toronto" du Club de Paris, prévoyant une réduction de 50 pour cent du service de la dette pour les paiements venant à échéance durant la période de rééchelonnement, ont déjà bénéficié à huit pays. En outre, le Sommet économique de Munich a encouragé le Club de Paris à tenir compte au cas par cas de la situation particulière de certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure lourdement endettés.

31. A l'instar d'autres gouvernements créditeurs, les Etats-Unis ont entrepris d'importants programmes bilatéraux de réduction de la dette publique, annulant près de 2,7 milliards de dollars de dettes dues par un total de vingt-cinq pays dans le monde et mettant en oeuvre des mesures de réduction de la dette publique portant au total sur 263 millions de dollars au titre de l'Enterprise for the Americas Initiative, en faveur de trois pays répondant à certains critères en matière de réforme économique. Plusieurs autres pays devraient être habilités à bénéficier de réductions de la dette dans le cadre de la même initiative au cours des mois à venir.

(M. Dugan, Etats-Unis d'Amérique)

32. En conclusion, M. Dugan souligne que les efforts de réduction de la dette et du service de la dette ne sont qu'un élément de la stratégie visant à stimuler la croissance économique dans des pays en développement et que des réformes économiques appropriées et une assistance continue de source bilatérale et multilatérale sont aussi indispensables.

33. M. RAO (Banque mondiale), commentant la situation économique internationale, note que dans les circonstances peu dynamiques du moment, la croissance des pays en développement a été très faible en 1991, même si on peut escompter une légère reprise en 1993, la situation s'améliorant quelque peu dans la plupart des régions. En Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique, la dégradation devrait cesser. L'Asie de l'Est continuera vraisemblablement d'enregistrer une forte croissance et l'Amérique latine est en train de sortir de sa crise d'endettement. Les taux d'intérêt en dollars des Etats-Unis ont diminué rapidement, ce qui a contribué à réduire le service de la dette à taux variable. L'avenir des échanges mondiaux dépendra de l'issue des négociations d'Uruguay.

34. Pour ce qui est de l'appui financier extérieur, la charge d'endettement des pays les plus gravement endettés est réduite par des mesures axées essentiellement sur la dette publique, qui représente la majeure partie de l'endettement de ces pays. Les "conditions améliorées de Toronto" offertes en décembre 1991 par le Club de Paris revenaient à annuler 50 pour cent de la dette en valeur actualisée, huit pays ayant déjà bénéficié de cette mesure. Cependant, ces conditions sont bien moins favorables que les "conditions de la Trinité" proposées en septembre 1990 et sont insuffisantes pour rétablir la viabilité extérieure de plusieurs pays, pour lesquels même les "conditions de la Trinité" seraient inadaptées.

35. Pour un grand nombre de pays à revenu intermédiaire, la crise d'endettement qu'ils connaissaient depuis dix ans est dans une large mesure terminée. Ces pays ont maintenant des politiques nationales bien définies, ont obtenu des réductions de leur dette et du service de leur dette commerciale et assistent à un retour des investissements de portefeuille, qui témoigne d'un rétablissement de la confiance des investisseurs. La part de la dette commerciale des pays en développement couverte par les accords commerciaux de réduction de la dette atteindra bientôt 70 pour cent. Une partie de ces allègements revêtent la forme d'une réduction des paiements d'intérêt futurs. Les six accords conclus aboutiront à une réduction de l'équivalent de 37 pour cent de la dette commerciale totale des pays concernés. Plusieurs pays à revenu intermédiaire ont retrouvé l'accès au marché sans un accord complet de réduction de la dette et du service de la dette.

36. Cependant, la résolution des problèmes liés à la dette commerciale suppose encore la conclusion d'accords de réduction de la dette et du service de la dette avec les petits pays à revenu intermédiaire et la viabilité extérieure reste encore hors de portée d'un grand nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui ont contracté leur dette essentiellement auprès de créanciers publics et dont les charges d'endettement sont insoutenables. A l'exception de la Pologne et de l'Egypte, le Club de Paris n'a encore offert aucune possibilité de réduction de la dette aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, pourtant recommandée par le Sommet de Munich de 1992 sur la base d'un examen au cas par cas. Le

(M. Rao)

Gouvernement français a demandé récemment qu'un fonds soit établi pour convertir les remboursements de certains pays au titre de la dette publique en financements en faveur de projets de développement.

37. Pour les républiques en voie de réforme de l'ex-Union soviétique, les banques commerciales et le Club de Paris sont convenus de quatre reports trimestriels du principal dû en 1992 au titre d'emprunts contractés avant 1991, donnant à ces pays un certain répit sur le plan de la trésorerie pour un montant de plus de 7 milliards de dollars environ. Le rééchelonnement de la dette est indispensable pour aider ces pays dans leur transition vers l'économie de marché; le Club de Paris négocie un accord de restructuration de la dette qui étalerait les remboursements sur dix ans.

38. Les politiques économiques extérieures sont un élément indispensable pour rétablir la solvabilité des pays débiteurs et générer la croissance. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure très lourdement endettés devront compter essentiellement sur l'épargne intérieure complétée par des apports extérieurs à des conditions libérales. Compte tenu de la rareté de l'APD, ils devront démontrer que l'aide est utilisée à des fins productives. Il faut pour cela qu'ils fassent montre d'une ferme détermination à réaliser les ajustements structurels voulus et qu'ils réalisent des progrès sur le front de la lutte contre la pauvreté, de la protection de l'environnement, de la mise en valeur des ressources humaines et de la gestion des affaires publiques. Les pays à revenu intermédiaire sortant de la crise d'endettement auront un choix plus large de possibilités de financement extérieur dans les années 90 que lors de la décennie précédente. Les financements extérieurs privés sont aujourd'hui davantage fonction de la solvabilité de l'emprunteur. Après plusieurs années de réforme de la politique intérieure, associée à des réductions de la dette et du service de la dette avec le soutien des créanciers publics, un groupe important mais peu nombreux de débiteurs à revenu intermédiaire ont remarquablement réussi à accroître leur accès aux financements privés, sous l'impulsion d'une augmentation spectaculaire des flux d'investissements de portefeuille.

39. M. Rao tire cinq enseignements de la crise d'endettement des dix dernières années. Premièrement, les décisions de prêt et d'emprunt doivent tenir compte du risque de chocs extérieurs négatifs; ce risque n'a pas été pris en compte dans les années 70, lorsqu'un grand nombre de pays en développement ont ignoré la possibilité que l'environnement économique international puisse devenir moins favorable. Deuxièmement, les mesures officielles ont été indispensables pour pallier les comportements opportunistes qui ont compliqué les négociations sur le rééchelonnement et la réduction de la dette. Les mécanismes du marché, qui devraient pouvoir assurer une action collective concertée, ont été battus en brèche par le nombre et la diversité des créanciers en cause. C'est grâce à l'intervention des pouvoirs publics qu'a été évité l'effondrement du système financier international. Troisièmement, prévoir des provisions pour partage des risques dans les contrats financiers est beaucoup moins coûteux que renégocier des contrats lorsque les choses vont mal. Compte tenu de la prédominance des prêts syndiqués à des emprunteurs souverains dans les années 70, le partage des risques a été très peu important dans les autres formes de financement. La forte expansion observée récemment des flux d'investissement sous forme d'apports de fonds propres dans certains pays en développement est une évolution bienvenue. Quatrièmement, les financements extérieurs en faveur des pays à faible revenu doivent être assortis des conditions appropriées et venir donc dans une large mesure de sources publiques de financement à des conditions

(M. Rao)

libérales. Le recours à des emprunts extérieurs aux conditions de marché de sources commerciales ou publiques - a créé des problèmes dans plusieurs pays. Cinquièmement, ce sont les ressources et politiques internes, pas l'endettement extérieur, qui sont la clef du développement économique. Les emprunteurs doivent évaluer soigneusement leur capacité d'investir productivement les fonds empruntés ainsi que la vulnérabilité du pays, à la fois du point de vue de son degré d'endettement et de sa capacité de s'ajuster rapidement à une évolution économique négative. M. Rao ajoute que les problèmes de la dette et du financement extérieur seront au centre de l'étude annuelle de la Banque intitulée Perspectives économiques mondiales, qui sera publiée au printemps prochain.

40. Mme HEPTULLA (Inde) note que le rapport du Secrétaire général sur la crise de la dette extérieure et le développement (A/47/396) souligne l'ampleur du problème et se montre modérément optimiste quant à la crise d'endettement extérieur à laquelle sont confrontés les pays en développement ainsi qu'à l'inversion du transfert net de ressources des pays en développement vers les pays développés auquel elle a donné lieu. La délégation indienne partage les vues exprimées dans le rapport selon lesquelles le nombre de pays dans une situation plus favorable à cet égard reste tout à fait limité et les entrées nettes de ressources financières ne peuvent être considérées comme la manifestation d'une tendance fondamentale dans l'environnement des pays en développement. Les arrangements de réduction de la dette officielle passés avec deux pays à revenu intermédiaire n'ont pas été étendus aux pays à faible revenu endettés. L'incidence de la restructuration de la dette commerciale est incertaine et n'a pas conduit à une augmentation des prêts bancaires. Les "conditions de Toronto améliorées" sont d'une portée limitée et supposent une longue série de rééchelonnements répétés.

41. L'approche dite au cas par cas a souvent masqué l'inadéquation de la réponse des pays créanciers, motivée davantage par des considérations politiques que par des critères économiques, ce qui n'a pas débouché sur des réductions importantes de la dette. Les mesures de réduction devraient être étendues pour ce qui est à la fois des montants et des pays concernés. Le rééchelonnement ne fournit qu'un répit temporaire; c'est la réduction qui est la solution. Face à de graves contraintes de balance des paiements, au lendemain de la crise du Golfe, l'Inde a dû se procurer de nouveaux prêts en utilisant ses réserves en or. La stratégie internationale de la dette doit prévoir des réductions de la dette et une augmentation des flux financiers pour les pays à faible revenu qui ont continué à assurer régulièrement le service de leur dette. Ces mesures empêcheront la prolifération des crises.

42. Les pays en développement, y compris l'Inde, ont rencontré certains succès dans leurs efforts de stabilisation à court terme et de restructuration à long terme, mais les interactions complexes entre les échanges, les finances, les investissements et la dette fixent une limite à ces efforts. Les taux d'intérêt, les taux de change et les échanges, en particulier les termes de l'échange, déterminent la capacité des pays en développement de rembourser. D'après le rapport, la baisse marginale des taux d'intérêt du marché pourrait n'avoir qu'une incidence temporaire, car les taux d'intérêt des pays développés augmenteront avec la reprise économique. La monnaie dans laquelle la dette est libellée revêt aussi une importance cruciale. La dégradation des termes de l'échange pour les produits de base a pratiquement balayé tous les autres avantages pouvant découler d'un environnement favorable. La représentante de

(Mme Heptulla, Inde)

l'Inde aurait souhaité que le rapport examine l'incidence des fluctuations de la monnaie sur la dette, tant directement que par le biais des effets multiplicateurs sur les échanges et l'investissement. Depuis longtemps, les pays en développement demandent à participer aux décisions concernant les taux d'intérêt, la monnaie et les finances. La délégation indienne souscrit donc à l'idée d'une conférence internationale sur le financement du développement. Durant de récentes discussions informelles avec des institutions de Bretton Woods, des idées utiles ont été échangées sur la surveillance macro-économique et la coordination, qui pourraient être discutées de manière plus approfondie durant le débat à venir sur la tenue d'une telle conférence.

43. En ce qui concerne les échanges, des incertitudes pèsent sur l'issue des négociations internationales multilatérales d'Uruguay. La libéralisation insuffisante des échanges dans le secteur agricole et la protection injustifiée des fournisseurs nationaux de textiles font qu'il est difficile pour les pays en développement d'avoir accès aux marchés et d'accroître leurs recettes d'exportation. L'aspect développement ne devrait pas être perdu de vue lorsqu'on élabore les règles commerciales et il est nécessaire d'éviter de créer des obstacles injustifiés aux échanges, y compris les mesures de la zone grise et les législations anti-dumping.

44. Les pays en développement ont grandement besoin de financements à des conditions libérales, de financements à des conditions commerciales et de flux d'investissements étrangers directs non générateurs de dettes, afin de renforcer leur capacité économique et, par conséquent, leur capacité de rembourser leurs dettes. Mme Heptulla se félicite qu'ait été réaffirmé l'engagement de respecter l'objectif convenu au niveau international de consacrer 0,7 pour cent du PNB à l'APD et espère qu'il y aura une augmentation en termes réels des ressources au titre de la reconstitution de l'IDA ainsi qu'un accroissement des flux financiers dans le cadre de la Facilité d'ajustement structurel et de la Facilité d'ajustement structurel élargie, afin que des apports à moyen terme à des conditions libérales puissent être fournis aux pays à faible revenu. Les apports assortis de conditions commerciales, ainsi que les investissements étrangers directs, devraient être encouragés dans les pays en développement. Les apports de capitaux actuels revêtent un caractère spéculatif, les coûts du crédit restent élevés en raison de fortes primes de risque et les flux en question n'ont pas eu pour contrepartie de nouveaux investissements en machines et outillages. La délégation indienne est d'accord avec la recommandation du Secrétaire général, selon laquelle un accord global, et non le rééchelonnement par tranches, doit être envisagé pour la dette publique, comme cela se fait pour la restructuration de la dette commerciale. Une solution d'ensemble durable est requise pour aider les pays en développement à éliminer le risque de crises sociales, politiques et autres inhérent à l'endettement extérieur.

45. Mme SAUNDERS (Jamaïque), parlant au nom des douze Etats de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui sont aussi Membres de l'Organisation des Nations Unies, dit que, si l'encours total de la dette dû par les pays en développement ne s'est pas accru en 1991, le service de la dette des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, exprimé en pourcentage des recettes d'exportation, a augmenté de près de cinq points pour atteindre 30 pour cent au cours de la même période en raison du paiement des arriérés et de la stagnation des recettes d'exportation. Sans un important allègement de la dette, la viabilité économique reste une perspective lointaine. Mme Saunders se félicite

(Mme Saunders, Jamaïque)

donc des progrès récents faits vers la diminution de la charge de la dette publique et commerciale, ainsi que des mesures prises par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour remplacer les créances assorties de conditions non libérales par des créances assorties de conditions libérales. Cependant, les accords conclus jusqu'ici ne sont pas suffisants : des approches plus audacieuses couvrant tous les types de dettes et tous les pays débiteurs sont désormais un impératif.

46. Les accords conclus au titre de l'Initiative Brady en ce qui concerne la dette contractée auprès des banques commerciales internationales diffèrent très peu des accords de rééchelonnement classiques et ont rendu plus difficile la restructuration de la dette restante. Pour ce qui est de la dette auprès des créanciers bilatéraux publics, les "conditions de Toronto améliorées", bien que nettement plus généreuses que les conditions précédentes, sont encore bien loin d'être suffisantes pour faire face à la situation. Les "conditions de Houston" de 1990 ont permis un certain allègement de la dette des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure; la mise en oeuvre complète des "conditions de la Trinité-et-Tobago" représenterait un nouveau pas dans la bonne direction.

47. Il est particulièrement préoccupant de constater qu'une attention insuffisante est actuellement consacrée à la question de la dette multilatérale. Les perspectives de nouveaux allègements du service de la dette par le biais du Club de Paris se faisant plus incertaines, les pays des Caraïbes sont confrontés à des dettes à moyen terme auprès des institutions multilatérales qui doivent être remboursées sur la base des contrats initiaux, car ces institutions ne rééchelonnent pas. Lorsque les crédits commerciaux se sont taris, ces institutions sont devenues pour un grand nombre de pays la principale source de fonds empruntables à l'extérieur. Dans ces conditions, plusieurs pays constatent aujourd'hui qu'ils doivent opérer un transfert net de ressources. Il faudrait s'attacher très sérieusement à examiner la possibilité de permettre à ces institutions de restructurer les paiements au titre du service de la dette ou de les reporter dans les cas appropriés, tandis que d'autres mécanismes, comme les mécanismes de refinancement, doivent être renforcés et leur portée élargie. Les modalités opérationnelles des institutions financières internationales doivent aussi faire l'objet d'un réexamen plus approfondi, afin de réduire au minimum l'ingérence de ces institutions dans les stratégies économiques et financières fondamentales et la gestion au jour le jour des pays bénéficiaires.

48. Pour ce qui est de la question cruciale de la relation entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières et commerciales internationales, les délégations des pays des Caraïbes appuient sans réserve l'appel en faveur de l'intégration de ces institutions dans le système des Nations Unies, qui constitue un pas essentiel vers l'amélioration de la coordination macro-économique globale et le renforcement de la coopération internationale pour le développement.

49. Les membres de la Communauté des Caraïbes se sont engagés résolument sur la voie de la restructuration économique. Ce processus nécessaire a cependant suscité des difficultés au niveau social dont l'incidence se fait le plus durement sentir dans les secteurs qui sont les plus critiques pour le développement social et économique. Entre-temps, les flux financiers ont

(Mme Saunders, Jamaïque)

diminué en termes réels en 1991 par rapport à 1990. Les pays donateurs doivent donc redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif internationalement convenu en matière d'APD, à savoir 0,7 pour cent du PNB.

50. En revanche, les flux nets privés vers les pays en développement ont été en 1991 les plus élevés jamais enregistrés depuis 1982. Il faut faire davantage pour encourager cette tendance positive. Celle-ci serait nettement renforcée par l'organisation d'une Conférence internationale sur le financement du développement, comme l'a proposé le Secrétaire général. On ne saurait dire avec trop de vigueur qu'un environnement économique international favorable est une nécessité urgente pour atténuer les effets à court terme du réajustement, et qu'il peut aussi beaucoup faire pour encourager les stratégies à moyen et long terme. Un heureux aboutissement des négociations d'Uruguay pourrait beaucoup contribuer à l'amélioration de l'environnement international dans le domaine des échanges ainsi qu'à la reprise économique au niveau mondial.

51. Mme YANG Yanyi (Chine) constate que, dix ans après le début de la dette extérieure et après de coûteux efforts réalisés par les pays en développement endettés et, dans une moindre mesure, par les créanciers publics, les institutions financières internationales et les banques commerciales, certains signes se manifestent enfin d'une légère diminution de la dette totale de l'Afrique et de l'Amérique latine, d'un renforcement de la capacité de remboursement et d'une augmentation des flux financiers nets de ressources vers les pays en question. Cependant, il est trop tôt pour affirmer que le problème de la dette et la pénurie de ressources auxquelles sont confrontés les pays en développement sont maintenant des choses du passé. Même l'augmentation des flux de ressources vers un petit nombre de pays d'Amérique latine est largement attribuable à des facteurs comme le niveau élevé des taux d'intérêt et les dévaluations monétaires. Durant l'année écoulée, seuls quelques pays en développement endettés ont conclu de nouveaux accords d'allègement de la dette avec les banques commerciales. Les opérations de réduction de la dette publique restent limitées tant pour ce qui est de leur portée que des montants en cause. Les nouvelles mesures d'allègement de la dette récemment adoptées par les créanciers publics du Club de Paris sont encore bien loin des mesures de grande ampleur nécessaires pour réduire la charge d'endettement des pays les plus pauvres lourdement endettés et pour inverser la dégradation tendancielle de leur économie.

52. Sauf si des politiques appropriées sont adoptées, la dette des pays en développement continuera d'être un problème épineux dans les années 90, compromettant les chances d'un développement stable et soutenu de l'économie mondiale. Plusieurs aspects doivent être soigneusement examinés pour essayer de résoudre le problème de la dette. Premièrement, des efforts plus soutenus sont nécessaires pour revitaliser la croissance économique et le développement des pays en développement, processus qui est à la base d'une solution à long terme du problème de la dette. Le service de la dette devrait être assujéti au développement. Il n'est dans l'intérêt de personne de rechercher une solution au problème de la dette aux dépens de la croissance et du développement. Les pays débiteurs doivent donc poursuivre leur effort d'ajustement structurel orienté vers la croissance et persévérer dans leurs réformes économiques compte tenu des conditions prévalant actuellement dans le pays. Dans le même temps, pour éviter les troubles politiques et sociaux, des efforts doivent être faits pour assurer la stabilité sociale et améliorer les niveaux de vie.

(Mme Yang Yanyi, Chine)

53. Deuxièmement, d'autres mesures doivent être prises pour créer un environnement international favorable pour les pays en développement endettés. Les nouveaux apports de ressources doivent être accrus par le biais de crédits officiels et de l'accès au marché international des capitaux. Il importe aussi de diminuer les taux d'intérêt, de renforcer le système multilatéral de libre-échange, de stabiliser les prix des produits de base, d'ouvrir les marchés et de créer des conditions propices au remboursement de la dette.

54. Troisièmement, de nouveaux moyens doivent être trouvés pour réduire la dette, avec des stratégies de la dette tenant compte des intérêts des diverses catégories de pays endettés de façon complète et équilibrée. La décision d'étendre les "conditions améliorées de Toronto" à plusieurs pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure accablés par la dette doit être appliquée et même élargie à d'autres pays. Le Club de Paris devrait adopter dans leur ensemble "conditions de la Trinité-et-Tobago" pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ainsi que consentir un allègement de la dette adéquat aux pays à revenu intermédiaire lourdement endettés.

55. Quatrièmement, les gouvernements des pays créanciers devraient ajuster leurs politiques et revoir leurs législations et réglementations internes afin de réduire les restrictions imposées sur les prêts aux pays en développement et encourager les banques commerciales à participer activement à la stratégie de la dette.

56. Enfin, les institutions financières internationales, tout en aidant les nouveaux pays débiteurs à mettre en oeuvre un ajustement économique, devraient aussi accroître sensiblement leur aide financière aux autres pays débiteurs et fournir une assistance technique dans l'amélioration de la gestion de la dette. La dixième reconstitution des ressources de l'IDA devrait marquer une très forte augmentation en termes réels par rapport à la reconstitution précédente.

57. Mme DOWSETT (Nouvelle-Zélande) dit que, si la situation de la dette semble s'être améliorée, la crise de la dette est loin d'être terminée dans un grand nombre de pays en développement. Des efforts continus sont requis à la fois par les pays débiteurs et par les pays créanciers pour mettre en oeuvre la stratégie internationale de la dette et rechercher une solution durable au problème de l'endettement international. L'engagement des pays débiteurs à l'égard de la stratégie a été le facteur le plus important dans les résultats obtenus jusqu'ici et Mme Dowsett souligne l'importance continue de politiques économiques nationales saines, compte tenu en particulier des tensions sur les marchés internationaux des capitaux et de la forte concurrence pour l'obtention de financements à des conditions libérales dans les années 90.

58. Le deuxième facteur clef du succès de la stratégie de la dette a été l'utilisation d'approches sur mesure et orientées vers la croissance en matière de réduction de la dette qui ont contribué à rétablir la confiance des créanciers et la signature financière des pays lourdement endettés. Si la Nouvelle-Zélande est encore un importateur net de capitaux, elle s'est fermement engagée à améliorer la situation des pays en développement, comme en témoigne de façon pratique sa participation au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale et sa contribution aux apports d'aide bilatéraux et multilatéraux, comme la cinquième reconstitution du Fonds asiatique de développement et la dixième reconstitution à venir des ressources de l'IDA.

(Mme Dowsett, Nouvelle-Zélande)

59. Un troisième facteur crucial est le maintien d'un environnement économique international favorable, par le biais non seulement de l'élimination totale de l'endettement extérieur mais aussi par des politiques économiques destinées à rendre la dette plus facile à gérer. La Nouvelle-Zélande, où le ratio de la dette publique nette au PIB est élevé, est déterminée à surmonter son endettement par la promotion des échanges extérieurs. Elle attache donc une grande importance au renforcement et à la libéralisation du système commercial international par des mesures comme la réduction de moitié des niveaux actuels de la production dans les pays industriels, ce qui permettrait aux pays en développement d'accroître leurs exportations de quelque 50 milliards de dollars, avec des avantages importants pour les consommateurs et les contribuables du monde développé également.

60. Enfin, la baisse des taux d'intérêt rendue possible par une économie mondiale plus saine étayée par la libéralisation du commerce mondial améliorerait considérablement la capacité de financement et les perspectives financières des pays en développement. Des efforts sont donc requis d'urgence aux niveaux national et international pour créer un environnement économique favorable à une croissance dynamique et durable dans tous les pays débiteurs.

61. M. MANALO (Philippines) rappelle que, malgré l'optimisme exprimé par un grand nombre de pays créanciers, par les agents des institutions de Bretton Woods et par le Secrétaire général dans son rapport (A/47/396), le problème de l'endettement extérieur n'est pas résolu. Certains pays en développement, notamment en Afrique, ont encore des encours d'endettement supérieurs à leur PNB. Aux Philippines, la dette extérieure en pourcentage du PNB devrait atteindre 56 pour cent d'ici à la fin de 1992. Quarante pour cent du budget annuel du pays et un tiers de ses recettes d'exportation sont absorbés par le service de la dette. Bien qu'elle ait diminué ces dernières années, la dette en pourcentage des exportations de biens et de services devrait encore être proche de 180 pour cent à la fin de 1992.

62. Si les pays en développement n'avaient pas à assurer le service d'une dette extérieure aussi lourde, ils pourraient consacrer plus de fonds à améliorer leurs services sociaux et économiques. Des millions d'enfants supplémentaires pourraient être scolarisés; la mortalité des nouveau-nés pourrait être spectaculairement réduite; les installations sanitaires pourraient être développées et améliorées et de nouvelles technologies achetées.

63. Les pays en développement continueront d'assurer le service de leur dette extérieure, même si ce service absorbe des fonds qui auraient pu être consacrés à la croissance économique et au développement. Ils continueront à manquer de ressources pour financer leurs plans et programmes de développement. Un grand nombre d'entre eux continueront à rembourser leur dette en même temps qu'ils poursuivent des efforts et des programmes d'ajustement structurel pour réduire la pauvreté de leur population. Les gouvernements de ces pays continueront de payer, parce qu'ils sont respectueux de la parole donnée.

64. Un grand nombre de pays créanciers reconnaissent la gravité de la situation à laquelle sont confrontés les pays les moins avancés, les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire lourdement endettés. Face à cette situation, ils ont eu recours à diverses mesures d'allègement de la dette, comme le rééchelonnement envisagé dans les "conditions de Houston" processus

(M. Manalo, Philippines)

long qui, tout en réduisant les difficultés de paiement, prolonge l'agonie; la décote de la dette à des fins déterminées par les créanciers et les organisations non gouvernementales fins louables en elles-mêmes mais pas nécessairement compatibles avec les priorités immédiates des pays débiteurs; ou l'octroi de nouveaux prêts généralement consacrés au paiement des anciens. Ces mesures n'ont presque rien fait pour réduire la charge de la dette et l'ont parfois même accrue et perpétuée.

65. Les accords de réduction de la dette et du service de la dette conclus entre les pays endettés et les banques commerciales internationales créancières sont des initiatives louables. Pourtant, ce n'est pas suffisant car ces accords ne garantissent pas des réductions importantes de la dette. Les premières négociations de ce type avec les Philippines n'ont conduit qu'à une réduction de 2 pour cent. En outre, un grand nombre de pays en développement souffrent aussi de termes de l'échange inadéquats. Comme le souligne le Secrétaire général dans le paragraphe 34 de son rapport (A/47/396), les échanges constituent au niveau international le facteur déterminant le plus important des chances qu'ont les pays en développement lourdement endettés de sortir de leur crise d'endettement. Les Philippines sont donc déterminées à susciter au niveau multilatéral des actions positives en faveur d'une extension et d'une libéralisation des échanges, en particulier en améliorant l'accès aux marchés des pays développés. Elles sont aussi résolues à laisser jouer librement les forces du marché dans leur économie, de façon à attirer des investissements directs et la technologie qui va avec ces investissements.

66. Les Philippines se félicitent du jugement porté par la communauté internationale à propos de la prudente gestion de leur problème d'endettement. La confrontation a pu être évitée, l'émotivité et le radicalisme ont été écartés, les dettes ont pu être remboursées à leur échéance et un répit a été négocié le cas échéant. Cependant, le problème d'endettement des Philippines demeure. Comme les pays les moins avancés, un grand nombre de pays à revenu intermédiaire espèrent que les créanciers publics prendront des mesures pour alléger la dette et inciteront les banques commerciales à faire de même.

67. Les résolutions adoptées récemment par consensus et les mesures d'allègement de la dette pronées dans le chapitre 33 d'Action 21 constituent un cadre approprié dans lequel le problème de la dette extérieure peut être traité. Néanmoins, beaucoup de travail reste à faire sur ce point à la Deuxième Commission, car les mesures positives prises récemment face à la crise d'endettement, si elles sont efficaces, pourraient ne pas être durables. D'autres mesures d'allègement de la dette doivent être étudiées, de façon à assurer des flux prévisibles et productifs de financement extérieur pour soutenir le processus de développement.

68. M. KRASAVCHENKO (Fédération de Russie) dit que, si le problème de la dette extérieure demeure aigu pour un grand nombre de pays, la stratégie internationale de la dette semble prendre corps grâce pour beaucoup aux efforts de l'Organisation des Nations Unies. Il se félicite, notamment, de la prise de conscience croissante par les pays créanciers et par les pays débiteurs de leurs responsabilités communes dans l'élaboration de solutions pratiques à la crise de la dette, aux niveaux mondial, régional et national. Les pays débiteurs acceptent de plus en plus de reconnaître que c'est par leurs propres

(M. Krasavchenko, Féd. de Russie)

efforts qu'ils parviendront à un développement économique stable; les donateurs internationaux ne peuvent rien faire de plus que créer un environnement plus favorable pour ces efforts.

69. La Fédération de Russie souligne la nécessité d'approches originales au problème de l'endettement extérieur, comme la conversion des créances en investissements dans l'économie nationale ou en projets favorisant l'environnement et le développement et le remboursement en monnaie locale. Compte tenu de l'insolvabilité relative d'un grand nombre de pays débiteurs, une attention particulière doit être accordée aux arrangements permettant à ces pays de vendre, avec une décote appropriée, leurs obligations au titre de la dette, avec le soutien des institutions financières internationales, essentiellement le FMI. La mise en oeuvre de ces mesures contribuera à réduire la charge de la dette de ces pays sans risque pour les créanciers et sans compromettre la stabilité financière, à condition que les décotes et la valeur nominale des obligations soient fixées à des niveaux réalistes.

70. Un consensus s'est apparemment dégagé sur le fait que, pour être efficace, toute stratégie de la dette doit être fondée à la fois sur des principes généraux et une approche au cas par cas, exigeant une action concertée au niveau global, essentiellement dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, ainsi que le recours aux mécanismes existants pour la coordination multilatérale des financements extérieurs et du règlement de la dette.

71. La nature globale du problème d'endettement nécessite la participation de tous les Etats et groupes de pays à la recherche de solutions. Parmi ces groupes figurent les pays en transition, qui posent des problèmes spéciaux, car ils sont à la fois d'importants créanciers des pays en développement et des débiteurs des pays occidentaux. Une solution durable serait de conjuguer des mesures d'allègement de la dette par les pays en transition en faveur de leurs pays débiteurs et des mesures correspondantes d'allègement de la dette en leur faveur par leurs propres créanciers.

72. Dans le cas de la Fédération de Russie, les problèmes d'endettement constituent un autre facteur de déstabilisation dans ses relations à la fois avec les Républiques de l'ex-Union soviétique et avec ses créanciers. La crise est devenue particulièrement aiguë en 1991 avec une baisse de 35 pour cent des exportations et une augmentation rapide des arriérés sur la dette. Dans ces conditions, la Fédération de Russie a été obligée de réévaluer sa dette dans le cadre du Club de Paris grâce à une série d'accords à court terme et souligne donc la nécessité d'une solution à long terme du problème, avec une restructuration de sa dette extérieure. Dans le même temps, des pourparlers sont en cours avec les Républiques de l'ex-Union soviétique sur la possibilité que la Russie devienne le seul successeur des dettes et des actifs de l'Union soviétique.

73. Les crédits de l'ex-Union soviétique s'élèvent environ à 150 milliards de dollars, dont 27 milliards d'encours et, compte tenu de l'état actuel de l'économie, la Fédération de Russie est contrainte de puiser sur cette réserve. Dans le même temps, elle cherche des moyens de résorber son endettement extérieur par le biais à la fois de mesures de rééchelonnement et de mesures

(M. Krasavchenko, Féd. de Russie)

d'annulation de la dette. En conclusion, M. Krasavchenko se déclare convaincu que le problème de la dette ne peut être adéquatement résolu qu'en tenant compte de façon équilibrée des intérêts des débiteurs et des créanciers.

74. M. MOUSSA (Cameroun) souligne que le problème de la dette a atteint des proportions particulièrement inquiétantes en Afrique, où la charge au titre du service de la dette s'élève à 27,4 milliards de dollars, soit plus de 102 pour cent du PNB de l'Afrique. La nécessité de mesures correctives audacieuses a à juste titre été soulignée dans le nouveau Programme d'action des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

75. Certaines mesures correctrices ont été prises dans le cadre du Plan Brady et des "conditions de Toronto", ainsi qu'à titre bilatéral, par de nombreux pays et institutions, mais il s'agit d'actions souvent inadéquates et parcellaires et leur mise en oeuvre impose de sévères contraintes aux pays concernés, nécessitant d'énormes efforts pour accroître l'épargne et l'investissement et freiner l'inflation, ce qui entraîne de lourds sacrifices. Dans le même temps, malgré les évolutions très favorables du climat politique international, l'environnement économique devient de plus en plus hostile, avec une dégradation des termes de l'échange, la chute des prix des produits de base, la hausse des prix des importations et de plus en plus d'obstacles à l'accès au marché et au crédit.

76. En outre, les compressions budgétaires consécutives au remboursement de la dette et de son service se ressentent douloureusement dans des secteurs comme la santé, l'éducation, l'emploi et le logement, avec des conséquences politiques qui risquent d'être explosives, non seulement pour les pays en développement, mais aussi, en raison de l'interdépendance de l'économie mondiale, pour la prospérité des pays industrialisés et la stabilité financière du monde dans son ensemble.

77. Le caractère parcellaire des solutions apportées jusqu'ici aux problèmes de la dette a été illustré par l'exclusion de certaines catégories de pays à revenu intermédiaire, comme le Cameroun, du bénéfice de certaines mesures d'allégement de la dette. Si le Cameroun se félicite des dispositions du chapitre 33 d'Action 21, étendant le bénéfice de la remise de la dette aux pays à revenu intermédiaire, ainsi que de l'initiative bilatérale du Gouvernement français en faveur des pays subsahariens à revenu intermédiaire, la solution aux problèmes de la dette, pour être durable, doit être globale. C'est pourquoi la délégation camerounaise appuie le principe de la convocation d'une conférence internationale sur le financement du développement ainsi que la création d'une commission consultative sur la dette et le développement, pour autant que cela permette aux pays en développement de disposer des ressources financières additionnelles, nécessaires à la fois à la relance de leur économie et au déclenchement du processus de développement durable tel que défini à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

La séance est levée à 12 h 40.